



PICARDIE

Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Picardie

CSAA du 27 janvier 2025

M. le Recteur, Mesdames et messieurs les membres du CSAA de l'académie d'Amiens,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier, entre autres, la répartition des moyens octroyés à notre académie.

Pour commencer, le Sgen-CFDT Picardie adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble de la communauté éducative de notre académie pour 2025. Il souhaite aussi de la stabilité, pour l'ensemble des agents et des usagers, afin d'en finir avec les changements incessants et les dispositifs imposés depuis le Grenelle, sans concertation. En effet, la crise politique et budgétaire que traverse notre pays fragilise **la qualité de vie au travail des agents**. La valse des ministres de l'Éducation Nationale et de leurs réformes successives à coups de décrets, d'arrêtés, ne fait que mettre à mal les agents en dégradant leurs conditions de travail par des injonctions permanentes et les plongent dans une incertitude constante. Nous en voulons pour preuve la mise en place « du choc des savoirs » et en particulier des groupes de besoins en collège non totalement abandonnée et qui va encore peser sur les organisations et sur les conditions de travail des enseignants.

Comment poursuivre notre déclaration liminaire sans évoquer la nomination de Madame Elisabeth Borne au poste de Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ? Après le goût amer laissé par le rôle qui fut le sien dans la mise en oeuvre de la réforme des retraites, adoptée par 49.3, article de la constitution qu'elle a utilisé 23 fois lorsqu'elle était Première Ministre ; alors que les enseignants et les personnels voient leurs carrières s'allonger sans de réels aménagements et alors qu'elle « reconnaît qu'elle n'est pas une spécialiste des questions d'éducation », ce choix nous laisse pour le moins perplexes. Comment interpréter son attitude lors de l'échange avec deux enseignants de Mayotte en détresse ? Cela ne présage rien de positif sur la bienveillance et l'écoute de notre Ministre, pourtant indispensables en ces temps de crise.

Concernant la préparation de la rentrée 2025/2026, même si nous pouvons nous féliciter du recul sur le projet de l'automne de supprimer 4000 postes d'enseignants, notre académie se trouve encore fortement impactée par une

perte de moyens. Nous allons perdre 29 postes dans le 1^{er} degré, 59 postes dans le 2nd degré et 3 chez les personnels administratifs. Pour le Sgen-CFDT Picardie ce n'est pas acceptable ! La baisse des effectifs devrait permettre un meilleur taux d'encadrement pour les élèves mais également la création de nombreux postes qui manquent au bon fonctionnement de notre institution pour favoriser la réussite de tous les élèves et pour améliorer les conditions de travail des personnels !

Par ailleurs, si nous pouvons nous féliciter d'avancées sur les conditions de travail des agents dans notre académie : registre RSST dématérialisé, guides de différentes natures pour connaître nos droits, bienveillance et efficacité des services de santé et social, groupes de travail organisés pour améliorer les conditions de travail des agents... Il n'en demeure pas moins que la tâche reste grande!

Voici donc un panel non exhaustif des éléments que le Sgen-CFDT Picardie dénonce et continuera de dénoncer :

- L'accès à la CDIisation des AED toujours problématique,
- L'absence de statut pour les AED et les AESH,
- Les groupes de besoins,
- Le recours à la contractualisation,
- L'affectation et les conditions de travail des TZR,
- L'école inclusive sans moyens suffisants,
- Le management de certains chefs d'établissements,
- L'utilisation du logiciel OPALE chez les administratifs,
- Les problématiques de bâti scolaire puisque ce dernier n'est plus adapté aux changements climatiques...

Concernant les AESH, nous rappelons que la CFDT Education Formation Recherche Publiques revendique qu'ils soient recrutés sur des grilles salariales de catégorie B avec de véritables perspectives de parcours professionnels.

En outre, le recul sur les trois jours de carence ne nous rassure qu'à moitié, car même s'il évitera que des personnels renoncent à s'arrêter pour des raisons financières, la perspective de 10% de baisse de la rémunération pendant un arrêt maladie, sera une mesure délétère que nous continuerons de refuser et de dénoncer d'autant que les fonctionnaires ont déjà perdu une grande partie de leur pouvoir d'achat, du fait du gel du point d'indice depuis de

très, trop nombreuses années. Les fonctionnaires ne doivent être les boucs émissaires de la dette !

Concernant l'étude des documents qui nous ont été adressés dans le cadre de la répartition des moyens, la suppression de 29 postes dans le premier degré, même si la moyenne d'élèves par classe affiche une embellie, ne permettra malheureusement pas de créer tous les postes qu'il conviendrait de créer (postes de remplaçants, RASED, postes d'enseignants spécialisés pouvant intervenir en appui aux équipes dans le cadre de la scolarisation d'élèves à besoins particuliers...)

Dans le second degré, la balance affiche une suppression de 59 ETP. Si nous saluons la création prévue d'une ULIS pro, de deux UPE2A et d'un micro-lycée nécessaires, la dotation a en réalité pour conséquence une baisse de 64 postes dans les classes « ordinaires » du 2nd degré réparties comme suit : 43 ETP supprimés dans les collèges de l'académie pour une perte de moins de 900 élèves et 20 ETP supprimés dans les lycées généraux et technologiques et les lycées professionnels pour une perte de moins de 250 élèves. Ces suppressions vont sérieusement impacter les effectifs par classe et seront donc bien entendu loin d'améliorer le taux d'encadrement, qu'il serait intéressant de détailler par cycle également pour le 2nd degré comme c'est fait pour le 1^{er} degré.

Par ailleurs, 3 postes de personnels administratifs sont encore supprimés alors que ces derniers sont déjà en détresse face aux tâches qui sont sans cesse en augmentation et parfois complexifiées par l'usage imposé de logiciels inopérants. Nous dénonçons année après année la sous-administration de l'Education Nationale et les coupes continuent malgré tout, au détriment de la santé des personnels et de l'attractivité de ces métiers. Il est urgent que notre Ministre défende haut et fort au sein du gouvernement, une équité de moyens avec les autres ministères dont on est bien loin actuellement.

Pour terminer, nous souhaitons vous redire M. le Recteur notre souhait de voir un groupe de travail sur les conditions de travail et l'affectation des TZR organisé.

Merci pour votre écoute.